



Sous le haut patronage du président de la République
Ouverture des Assises nationales sur l'économie de la connaissance

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5336 - Lundi 29 mars 2021 - Prix : 10 DA

Pillage du foncier touristique à Skikda
La cour d'Alger confirme les peines à l'encontre d'Ouyahia et Zaâlane

Page 16

Une famille décimée par le monoxyde de carbone à Oran

Le gaz, ce «tueur silencieux» sévit toujours

Page 2

A propos de l'immunité collective

Par Mohamed Habili

Il a été dit ici l'autre jour que pour faire ressortir avec un maximum de relief les différences en matière d'impact de la pandémie sur les deux continents africain et européen, il convient de comparer non pas la situation sur ce plan d'un seul pays africain, le nôtre par exemple, et celle d'un pays européen voisin, méditerranéen forcément, mais celle de ce pays européen avec celle de l'Afrique dans son ensemble. De la sorte seulement saute aux yeux le contraste des deux situations. Un seul pays européen, à condition qu'il soit choisi parmi les plus atteints, affiche des chiffres pour ce qui est des cas confirmés et des décès assez proches de ceux de tout le continent africain. Ce qui ne serait pas pour étonner si sur les deux continents circulaient depuis le début de la pandémie des souches différentes, les africaines se montrant bien moins virulentes que les européennes. On sait que ce n'est pas le cas, que c'est la même souche de départ et ses variants qui circulent dans les deux milieux. Les mêmes causes ne produisent donc pas mécaniquement les mêmes effets. Le pays africain le plus peuplé, le Nigeria, compte trois fois plus d'habitants que l'Allemagne, le pays européen le plus peuplé, si l'on exclut la Russie bien sûr. A ce jour, le Nigeria a rapporté un peu plus de 2 000 décès, moins donc que l'Algérie d'un bon millier. L'Allemagne, près de 76 000.

Suite en page 3

Pour aller vers une relance des exportations hors hydrocarbures

Une révision de la réglementation des changes s'impose



PH/D. R.

Les obstacles à l'exportation persistent encore. Le vrai problème est celui de la législation des changes qui demeure «le principal frein à l'exportation», a estimé Ali Bey Nasri, président de l'Association nationale des exportateurs algériens, qui a appelé, dans ce sens, la Banque d'Algérie à davantage de «réactivité».

Page 2

Eliminatoires CAN-2021 / Algérie-Botswana

Les Verts pour terminer en beauté

Page 15

TNA

Colloque sur les stratégies de gestion des théâtres

Page 7

Pour aller vers une relance des exportations hors hydrocarbures

Une révision de la réglementation des changes s'impose

■ Les obstacles à l'exportation persistent encore. Le vrai problème est celui de la législation des changes qui demeure «le principal frein à l'exportation», a estimé Ali Bey Nasri, président de l'Association nationale des exportateurs algériens, qui a appelé, dans ce sens, la Banque d'Algérie à davantage de «réactivité».

Par Louisa Ait Ramdane

Le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal) craint que les recommandations transmises par les exportateurs ne soient pas écoutées. «Les instructions, données par le président de la République le 18 août dernier, lors de la présentation du Plan de relance économique pour encourager les exportations ne sont pas traduites sur le terrain», a regretté Ali Bey Nasri, qualifiant la réglementation des changes de «principal verrou à l'exportation». «Une loi qui date de 2007 et qui n'est pas en phase avec ce qui devrait être fait pour encourager les exportations», a-t-il souligné. Ainsi, il a appelé à davantage de souplesse dans la réglementation des changes, pour accompagner les exportateurs qui sont en grande majorité inexpérimentés. «Sur les 1 200 exportateurs recensés, 1 150 font leurs premiers pas», a rappelé le président de l'Anexal, jugeant injustifié de faire planer

sur leur tête la menace d'une accusation en pénal, qui assimile le risque de non rapatriement des recettes d'exportations à une fuite de capitaux. Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, l'expert propose d'extraire des poursuites judiciaires les exportateurs assurés auprès de la Cagex. Ali Bey Nasri a largement critiqué la Banque d'Algérie qu'il considère comme étant la première source des contraintes. Il a appelé donc à «plus de réactivité» et à lever les entraves à l'exportation telles que, a-t-il cité, l'interdiction faite aux entreprises algériennes d'établir des représentations à l'étranger et la pénalisation du non rapatriement des devises. «Il faut qu'on comprenne définitivement que l'internationalisation d'une entreprise algérienne est un levier de croissance pour l'économie du pays», a relevé Ali Bey Nasri. «Jusqu'à quand allons-nous interdire aux entreprises algériennes, qui ont atteint un certain stade de maturité, d'investir à l'étranger?», a-t-il insisté. Répondant à l'argument de la Banque d'Algérie sur la baisse des réserves de change, le président de l'Anexal a déclaré : «Nous avons demandé à ce que les opérateurs utilisent le compte devise de l'entreprise, pourquoi ne le fait-on pas?», s'est-il interrogé. L'intervenant a expliqué que désormais il milite pour que «le développement des exportations comme source de devises soit inscrit, noir sur blanc, dans les missions de la Banque d'Algérie». Il a appelé



PH/D. R.

également à réduire les dépenses du fret, libellées en devises puisque dominé par les armateurs étrangers. «On ne peut pas mettre 2 ou 3 milliards de dollars pour l'achat des navires qui nous manquent, notamment les céréaliers, au lieu de perdre chaque année 5 à 6 milliards de dollars de fret», s'est-il étonné. La loi de finances 2021 a supprimé le compte d'affectation du Fonds de soutien pour la promotion des exportations (Fspe), s'est étonné encore Ali Bey Nasri. «Nous n'avons pas encore de réponse officielle sur

le sort réservé au Fspe», a-t-il regretté, mettant en garde contre les effets négatifs de la réglementation des changes alors

que l'Algérie s'engage dans la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 86 nouveaux cas et 3 décès

L'Algérie a enregistré 3 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit le même nombre qu'hier (3), portant à 3 080 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 86 cas, soit 7 cas de moins par rapport au bilan d'hier (93), pour atteindre, au total, 116 836 cas confirmés.

R. N.

Angola, Japon et Tunisie Le Président Tebboune reçoit les lettres de créances des nouveaux ambassadeurs en Algérie

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, les lettres de créances des nouveaux ambassadeurs d'Angola, du Japon et de Tunisie en Algérie, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu dimanche les lettres de créances de trois nouveaux ambassadeurs en Algérie. Il s'agit de son excellence l'ambassadeur de la République d'Angola, M. Toko Diakenga Serao, son excellence l'ambassadeur du Japon, M. Akira Kono, et son excellence l'ambassadeur de la République de Tunisie, M. Ramdhane Elfayadh», a précisé le communiqué. La cérémonie de présentation des lettres de créances s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Bardad-Daïdj, et du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, selon la même source.

R. N.

Une famille décimée par le monoxyde de carbone à Oran Le gaz, ce «tueur silencieux» sévit toujours

Les cas d'asphyxie au gaz ont pris de l'ampleur ces derniers jours. Il n'y a pas un bilan de la Protection civile qui ne recense des cas d'asphyxie parfois mortels. Pas une localité du pays, surtout celles raccordées au réseau de gaz naturel, qui ne soit pas touchée par ces accidents. Ce gaz qui n'a ni couleur, ni odeur, surprend les ménages et décime, parfois, des familles entières. Les raisons de ces accidents sont nombreuses : non-conformité des équipements de chauffage, mauvaise ventilation... Les familles, inconscientes des risques encourus d'un mauvais entretien ne renforcent pas leur vigilance et s'exposent d'autant plus à ce danger domestique. Hier, cinq membres d'une même famille résidant dans la commune d'Es-Sénia, à Oran, sont décédés asphyxiés par le monoxyde de carbone, selon la

Protection civile. Les cinq personnes, «la mère âgée de 42 ans et 4 filles âgées respectivement de 15, 13, 8 et 3 ans sont décédées suite à l'inhalation du monoxyde de carbone Co, émanant d'un chauffe-eau à l'intérieur du domicile familial, dans la commune Es-Sénia (Oran)», a précisé la Protection civile qui déplore aussi le décès d'un enfant (âgé de 2 ans) carbonisé dans un incendie au lieu-dit Ras El Ain, commune de Sigus (Constantine), et 4 personnes incommodées par la fumée dont une femme atteinte de brûlures au 1^{er} degré aux mains. Depuis le début de l'année, 48 personnes ont trouvé la mort suite à l'inhalation de monoxyde de carbone dans plusieurs régions du pays, selon un bilan rendu public par les services de la Protection civile. Lors d'une campagne de sensibilisation sur les dangers du gaz, organisée à

la place «Es-salam», au centre-ville d'El-Bayadh par la direction de la Protection civile, le commandant

Rabah Benmahieddine a indiqué que 1 291 personnes ont été secourues suite à l'inhalation du monoxyde de carbone et 48 décès ont été déplorés, affectant 12 familles, au titre de plus de 500 interventions des éléments de ce corps dans différentes wilayas du pays. La campagne de sensibilisation et de prévention s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour réduire de tels incidents et les accidents de la route, a-t-il souligné. La Direction générale de la Protection civile enregistre annuellement plus de 3 000 décès dus aux accidents de la circulation et environ 60 000 blessés dont près de 2 000 devenus handicapés, a-t-il fait savoir, signalant que le facteur humain est la principale cause

de ces accidents. La campagne de sensibilisation a vu la participation de plusieurs secteurs et d'instances, dont la Sûreté et la Gendarmerie nationales, la Société de distribution de l'électricité et de gaz (Sonelgaz), le Croissant-Rouge algérien (CRA) et l'Association algérienne de protection et d'orientation des consommateurs. A l'occasion, des explications ont été fournies aux citoyens sur les moyens de se prémunir contre divers risques et les premiers secours aux blessés. Pour rappel, depuis le début de cette année, les services de la Protection civile dans la wilaya d'El Bayadh ont enregistré 23 interventions liées à l'asphyxie au monoxyde de carbone, ayant permis d'apporter secours à 58 personnes, en plus de 128 accidents de la route ayant fait un mort et 246 blessés à différents degrés de gravité.

Meriem Benchaouia

Sous le haut patronage du président de la République

Ouverture des Assises nationales sur l'économie de la connaissance

Des Assises nationales sur l'économie de la connaissance, en vue de préparer d'importantes réformes permettant l'émergence d'une économie nationale basée sur la connaissance, se tiennent aujourd'hui et demain.

Par Aomar Fekrache

Cet événement national est placé sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et organisé au Centre international des Conférences (CIC) d'Alger, par le ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up et le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese). Le but de ses Assises nationales est de rassembler toutes les parties prenantes autour de l'économie de la connaissance. Plus de 1 300 participants, dont plus de 200 experts nationaux et internationaux auront à débattre autour de différents thématiques. L'événement se déroule également en mode virtuel, apprend-on, et ce, afin de permettre à une cinquantaine d'experts algériens de la diaspora de participer aux assises via visioconférence. En marge de cet événement plusieurs ateliers seront organisés avec, à l'ordre du jour, différentes thématiques, à savoir l'encouragement de la recherche et développement dans le secteur économique, le financement de l'innovation, la propriété intellectuelle, le transfert technologique, formation, éducation et renforcement des capacités ainsi que la gouvernance. Le ministre délégué auprès du Premier ministre,



PH.D. R.

chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Yacine El Mahdi Oualid, dans une déclaration à l'APS, a indiqué que «cette approche se voulant complètement inclusive, permettra aux participants de contribuer avec leurs idées et leurs expériences, à façonner une vision commune de ce que pourrait être le modèle algérien en matière d'économie de la connaissance». Elle s'inscrira, a-t-il ajouté, «en droite ligne avec la vision nouvelle de l'économie algérienne : une économie durable et plus ambitieuse». M. Oualid a expliqué, par ailleurs, que l'économie de la connaissance met le pays devant

des défis majeurs, auxquels panelistes et participants de chaque atelier auront à discuter, à savoir : «Bâtir une économie où le savoir est un facteur additionnel de production en plus du travail et du capital, mettre en place de véritables mécanismes à même d'encourager la recherche et le développement au sein des entreprises pour augmenter leur compétitivité, ainsi que la réduction de la fracture numérique qui s'accroît et qui constitue un enjeu de souveraineté majeur». Le président du Conseil national économique, social et environnemental, Redha Tir, a indiqué, de son côté, que ces Assises nation-

ales «incarnent l'engagement du président de la République à diversifier l'économie et à opérer une transformation profonde de sa composition», estimant qu'elles représentent «une véritable lancée pour instaurer les bases de l'économie de la connaissance et contribuer à la construction d'un nouveau modèle économique dans notre pays». A signaler qu'à la fin de l'événement, une plateforme sera lancée pour permettre à tous les intervenants de contribuer à l'élaboration du cadre juridique proposé pour l'émergence d'une économie basée sur la connaissance. **A. F.**

LA QUESTION DU JOUR

A propos de l'immunité collective

Suite de la page une

Plus besoin d'aller plus loin pour se convaincre d'une chose aussi importante, encore que toujours mystérieuse, qui est que le virus responsable du Covid-19 s'est comporté différemment suivant le milieu humain qu'il aborde. Toute analyse du cas algérien devrait partir de ce constat englobant toute l'Afrique. C'est ce même continent pour lequel l'OMS craignait le pire qui, il est vrai avec l'Asie, a été jusqu'à présent le moins lourdement frappé. Ce fait à l'échelle du continent devrait servir de toile de fond à toute approche du cas algérien. Des épidémiologues algériens ont émis l'hypothèse, sur la base d'une étude faite par eux, que l'immunité collective, du fait de la seule circulation du virus, serait déjà de 50 %, et que c'est précisément cela qui expliquerait le reflux marqué de l'épidémie. En scientifiques prudents qu'ils sont, ils se sont gardés de donner ce résultat pour quelque chose d'indiscutable. Ils préconisent au contraire le recours à d'autres études portant sur un échantillon différent de celui dont eux-mêmes se sont servis, à savoir 1 000 donneurs de sang habitant pour nombre d'entre eux l'est de la capitale. On ne connaît pas d'exemple de pays parmi les plus impactés, ni même dans le petit nombre de ceux où la vaccination est la plus avancée, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis par exemple, où l'immunité collective aurait déjà atteint ce niveau de 50 % suggérée par l'étude en question. A priori, plus un pays a été infecté, plus proche il serait aujourd'hui de ce degré appréciable d'immunité collective. Il se trouve que chez nous, comme d'ailleurs dans toute l'Afrique, à l'exception peut-être de l'Afrique du Sud, dont les chiffres ne sont pas sans évoquer ceux ayant cours en Occident de façon générale, l'épidémie a fait preuve de modération depuis ses débuts, encore qu'il soit vrai que son ralentissement est plus marqué aujourd'hui. En dehors d'une enquête mettant en œuvre les techniques du sondage, on ne peut s'orienter en cette matière que sur les chiffres accumulés de l'épidémie. Le nombre quotidien des nouvelles contaminations rapportées n'est évidemment pas celui de tous les cas réels. Mais par combien faut-il multiplier le premier pour approcher le deuxième ? Par trois, par cinq, ou plutôt par dix ? Le fait est que même par dix, nous serions encore loin des 50 % d'immunité collective. **M. H.**

Agriculture

Lancement d'un portail de services en ligne et du site électronique de l'Odas

Le secteur de l'Agriculture et du Développement rural a lancé, hier à Alger, un portail dédié aux services numériques du secteur ainsi que le site électronique de l'Office de développement de l'agriculture saharienne (Odas). Supervisant la cérémonie de lancement, le ministre du secteur, Abdelhamid Hemdani, a précisé que ce portail facilitera les opérations de dépôt et de traitement des dossiers et permettra aux investisseurs d'accéder aux différentes informations disponibles sur le foncier agricole dans les wilayas pour pouvoir exercer des activités agricoles. «Le portail des services numériques du secteur fournira à tout opérateur désirant investir dans le secteur agricole toutes les informations nécessaires lui permettant de déposer son dossier», a indiqué le ministre qui souligne les facilitations fournies afin de suivre le dossier sur ledit portail. Il a, en outre, qualifié cette opération d'«étape historique», car permettant, a-t-il dit, de «faciliter l'octroi des crédits aux investisseurs, en

utilisant des outils électroniques sans obstacles bureaucratiques ni comités, ce qui permettra au secteur de collaborer avec les investisseurs en toute transparence au niveau du guichet unique, dans le cadre de la démarche de rapprochement de l'administration du citoyen». Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant la numérisation du secteur et la lutte contre la bureaucratie, dans l'objectif d'assurer un meilleur suivi des activités agricoles, de rationaliser les ressources humaines et financières et de sécuriser les données. En premier lieu, ajoute le ministre, une superficie de 136 000 hectares sera mise à la disposition des investisseurs désirant exercer des activités agricoles, à travers l'utilisation de différentes technologies avancées dans le traitement des dossiers. Le portail des services numériques se veut une fenêtre numérique interactive destinée à l'ensemble des professionnels du secteur et des opérateurs économiques. Outre la publication de textes réglementaires et procé-

dures administratives régissant les différentes activités du secteur, le portail offre également la possibilité de retirer et d'envoyer des dossiers administratifs, des modèles, des formulaires et/ou les autorisations requises sans se déplacer au ministère, en sus de la publication d'informations relatives aux différents systèmes d'appui et d'accompagnement concernant les différentes filières agricoles. Par ailleurs, il a été procédé également au lancement du site électronique de l'Odas, qui constitue un espace consacré à l'investissement structuré dans l'agriculture saharienne stratégique, outre des informations concernant l'Odas et ses missions. Le site publie toutes les données et informations dont a besoin l'investisseur sur le site, à l'instar des surfaces agricoles disponibles et leurs sites géographiques ainsi que les conditions d'accès et les agricultures devant être développées. Le site constitue un outil de communication entre le guichet de l'Odas et l'investisseur qui pourra consulter les offres

d'investissement, envoyer le dossier et suivre les étapes de son traitement via internet sans se déplacer au siège de l'Office. A cette occasion, M. Hemdani a annoncé le lancement officiel de l'opération de recensement national des exploitations agricoles et d'élevage d'animaux. Le lancement sur terrain de l'opération aura lieu le 31 mars en cours à Ain Témoüchent. Lors de cette opération, il sera procédé à l'utilisation des différents mécanismes technologiques disponibles et du système informatique spécifique au secteur, à travers des tablettes raccordées à la base de données centrale. Il s'agit également de l'organisation d'une formation sur terrain de la main-d'œuvre qui participera à l'opération pendant 4 mois. L'opération permettra de collecter des informations plus précises sur les surfaces agricoles, a fait savoir le ministre qui a affirmé que le secteur avait déposé une demande auprès du ministère de la Défense nationale pour l'utilisation des dernières technologies de cadastre. **Lyes**

Evoquant la capacité de l'Algérie à déminer la situation sur ses frontières

Ammar Belhimer : «Cela n'est pas un simple discours médiatique»

■ Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé, hier, que la capacité de l'Algérie à faire face aux campagnes diffamatoires et à déminer la situation sur ses frontières «n'est pas un simple discours médiatique».

Par Hamid H./APS

Lorsque le président de la République évoque «des données et des faits avérés sur des campagnes diffamatoires dont nous connaissons la source et l'origine», cela veut dire que «nous avons connaissance de tout ce qui se trame contre nous et détenons tous les moyens nécessaires pour déminer la situation sur nos frontières. Cela n'est pas un simple discours médiatique», a déclaré M. Belhimer dans un entretien accordé au site électronique «El Chark El Yaoum».

En soulignant que l'Algérie est un pays pivot, le président de la République a transmis «un message à tous ceux qui utilisent des méthodes abjectes pour l'amener à renoncer à ses positions constantes», considère-t-il.

Les institutions de l'Etat, avec

à leur tête l'Armée nationale populaire, «œuvrent sur tous les plans, avec des mécanismes très développés pour faire face à toutes les attaques, quel que soit leur type ou leur source, pour préserver la stabilité du pays et la cohésion de son peuple, à l'ombre de la recrudescence des hostilités basées sur des intérêts géopolitiques et l'alliance d'un pays de la région avec des organisations dangereuses, particulièrement terroristes qui constituent un danger pour le monde entier et pas seulement pour l'Algérie», a-t-il ajouté.

Concernant «la contre-révolution» évoquée par le président de la République que «mènent des ennemis de l'intérieur, résidus de la Isaba (bande)», le porte-parole du gouvernement a précisé que ce terme renvoie à ceux qui «rejetent la volonté du peuple parmi les parties d'intérêts étroits éjectées par le Hirak populaire béni qui a mis à nu leurs plans», rappelant qu'en dépit de leur rejet deux années durant, «leurs relais activistes à l'ombre et s'attaquent à toute tentative de changement vers le mieux».

Affirmant que les auteurs de ces plans se sont heurtés à la volonté du peuple, M. Belhimer a indiqué que ces parties ont tenté vainement de revenir à la charge en essayant d'exploiter la crise sanitaire.

Les tentatives conduites par ces mêmes parties pour «embrouiller» les projets de réforme initiés par le président de la République ont également échoué grâce à «la vigilance et l'intégrité des médias algériens, partenaires principaux de l'Etat ayant une place importante au sein des Institutions. Les médias n'ont pas laissé la chance à ces parties d'agir comme ce fut le cas à l'ère de la Issaba (la bande)», a-t-il dit.

Les médias algériens font preuve, aujourd'hui, de davantage de «professionnalisme et jouissent de leur liberté et d'une plus grande responsabilité», a souligné le ministre de la



Communication, rappelant que le hirak leur a grandement servi en les amenant à exercer cette profession conformément à l'éthique et la législation.

D'avantage soucieux de préserver les acquis des citoyens, les médias ne sont plus dans le besoin de recommandations pour protéger le pays et faire face aux différentes menaces, d'autant qu'ils ont réussi à dévoiler de nombreux plans hostiles à l'Algérie, a ajouté M. Belhimer.

Réforme des médias... des projets parachevés et d'autres en cours

Evoquant la réforme du secteur de l'Information et de la Communication, l'un des engagements du Président Tebboune, le ministre a fait état du projet de moralisation des pratiques médiatiques en Algérie ayant débuté avec l'implication des experts en vue de parvenir à sortir de ce champ de mines et de l'anarchie dont pâtissait le secteur.

M. Belhimer a également indiqué qu'il y a eu «un quasi-

accord» sur le fait que le problème juridique et l'absence de textes clairs pour l'encadrement du marché de la publicité et le contrôle des régulations de la pratique journalistique à travers les espaces numériques entravent le développement de l'acte journalistique professionnel.

A ce titre, ajoute-t-il, un texte relatif à la régulation de la presse électronique a été publié, faisant état d'un travail en cours pour la publication d'un ensemble de textes à même de permettre au secteur des médias d'être «un moteur (...) pour toutes les institutions de l'Etat et de jouir d'une grande crédibilité qui sert à mesurer le degré de sensibilisation des citoyens aux questions fondamentales de la nation».

Le porte-parole du gouvernement a par ailleurs relevé le rythme «très élevé» de l'opération de domiciliation des sites électroniques qui appartiennent à des Algériens et publient des contenus à partir de l'Algérie, ajoutant que cette opération a touché «plusieurs sites électroniques».

Dans le même sillage, il a souligné que les futurs agendas

de son secteur reposent sur «la création d'un conseil supérieur de la presse qui protège les valeurs sociales et morales et préserve les constantes de la nation (...) selon une charte unifiée qui sert de référence pour la pratique journalistique algérienne consacrant les principes de la démocratie en toute liberté et responsabilité».

S'agissant du projet de loi organique sur l'information, le ministre a affirmé qu'elle «intégrera toutes les réformes qui, nous l'espérons, donneront à la presse algérienne la place qui lui sied».

M. Belhimer a enfin formé le vœu de voir «2021, l'année de la presse professionnelle qui défend la dignité du citoyen et les constantes de la nation ainsi que la sécurité et la stabilité du pays, au regard des attaques médiatiques successives par des parties étrangères», soulignant que le secteur est «en passe de mettre en place toutes les dispositions nécessaires, afin de préparer le terrain juridique pour une sphère médiatique solide en Algérie».

H. H./APS

Publication au JO Décret exécutif modifiant le décret portant création de l'Aprue

UN DÉCRET EXÉCUTIF modifiant et complétant certaines dispositions du décret de 1985, portant création de l'Agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue), a été publié au Journal officiel (JO) n° 22.

Signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, le 17 mars en cours, le décret stipule que cette Agence est placée sous la tutelle du ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables.

Son conseil d'administration, présidé par le ministre chargé de la Transition énergétique et des Energies renouvelables ou son représentant, est composé d'un représentant ayant rang de directeur, de chacun des ministres chargés des Finances, de l'Energie, de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de l'Industrie, des Transports, de l'Agriculture, du Commerce, des Ressources en eau, de l'Habitat, de l'Environnement, des Travaux publics et de la Recherche scientifique. Le conseil d'administration comporte également deux représentants élus du personnel. Le directeur général de l'Agence assiste aux réunions avec voix consultative. Le conseil d'administration peut appeler, en consultation, toute personne jugée compétente pour l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour, selon le décret. R. N.

Oran

Coup d'envoi de la rentrée professionnelle de mars 2021

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyem Benfriha, a donné, hier à Oran, le coup d'envoi de la rentrée professionnelle de la session de mars 2021, pour laquelle près de 350 000 places pédagogiques de formation ont été offerts. Le coup d'envoi a été donné par la ministre à partir de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle «Chahid Saad-

Mohamed» de la daïra d'Es Senia, en présence des autorités de la wilaya.

Le nombre de postes de formation offerts pour cette rentrée s'élève à 348 740 places pédagogiques, dont 140 562 par apprentissage, 97 573 autres en formation présentielle et 3 700 en formation à distance, en plus de 477 places pédagogiques de formation pour les personnes handicapées physiques.

Le secteur dispose également de 4 081 nouveaux postes de formation en milieu rural, 23 293 autres au profit des femmes au foyer et plus de 13 000 dans les établissements de formation privés.

Le programme pédagogique de cette rentrée englobe 409 spécialités pour les formations diplômantes et 126 spécialités pour les formations qualifiantes initiales de courte durée. Ces

spécialités couvrent 23 branches de la nomenclature professionnelle et des spécialités de formation professionnelle.

La visite de la ministre s'est poursuivie par l'inauguration d'un nombre de structures et la tenue d'une rencontre avec les cadres et formateurs du secteur et des opérateurs économiques ayant conclu des conventions pour la formation de stagiaires.

M. L.

Impliquer la société civile dans l'économie énergétique

■ Les participants à la cérémonie de l'évènement environnemental «Earth Hour», organisée à Alger, ont appelé à une plus grande rationalisation de la consommation des énergies, en impliquant la société civile pour atteindre cet objectif.



Chems-Eddine Chitour, ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables

Par Samia Y.

Dans un message adressé aux participants, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, a appelé à «faire preuve d'audace, en pro-

posant au nom de l'Algérie, non pas une heure, mais une journée de réduction de consommation d'énergie». Le ministre a expliqué qu'en une heure d'économie d'énergie, les habitants de la planète épargnent à la Terre l'émission de 5 millions de tonnes de CO₂, au moment où ce sont 120

millions de tonnes de CO₂ en moins qui seront épargnées en une journée entière, ajoutant que «nous pouvons le faire, nous devons le faire, faisons-le», en appelant les Algériens à sortir de «l'ébriété énergétique pour atteindre la sobriété énergétique».

Pour réaliser cet objectif, les pouvoirs publics comptent mobiliser la société civile en la consultant à travers les associations, à l'instar de Sidra, l'ambassadrice de l'évènement «Earth Hour» en Algérie, qui devra sensibiliser les Algériens quant à la nécessité de rationaliser la consommation des énergies.

Dans ce sens, le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue), Kamel Dali, a indiqué que son Agence va s'appuyer sur l'association Sidra qui contribuera à recueillir les avis des citoyens concernant la loi de la transition énergétique que le ministère est en train de préparer

et qui permettra de définir le futur modèle énergétique de l'Algérie. Pour sa part, le directeur central recherche et développement de Sonatrach, Mustapha Benamara, a estimé que l'association Sidra permettra de transmettre un message qui alerte sur l'augmentation de la consommation d'énergie : «Une hausse de 7 % chaque année causera de graves préjudices à notre pays», a-t-il mis en garde, rappelant l'objectif à court terme fixé par le ministère de réduire de 10 % la consommation énergétique annuelle de l'Algérie.

Une convention de partenariat signée entre Sidra et Schlumberger Algérie

Cette cérémonie a vu la signature d'un protocole de partenariat entre l'association Sidra et l'entreprise Schlumberger, spécialisée dans les services pétroliers, qui porte sur la mise en place d'une série d'actions

visant à promouvoir la préservation de l'environnement et du développement durable. L'accord de partenariat a été paraphé entre le directeur général de Schlumberger Algérie, Kouider Kechiouche, et le président de l'association Sidra, Nacim Filali. La Cheffe de la division géoscience et digital de Schlumberger Algérie, Samira Lakahal, a précisé que la combinaison du savoir-faire de Sidra et sa contribution dans la vie sociale et les technologies de Schlumberger dans le domaine des énergies renouvelables permettront de réduire la consommation énergétique.

De son côté, la secrétaire générale de l'association, Meriem Chikrou, a affirmé l'importance pour Sidra et Schlumberger de sensibiliser les citoyens sur le changement de leurs comportements et sur l'importance de leur contribution à la lutte contre les changements climatiques.

Samia Y.

BAD

Approfondir la participation du secteur privé dans la mise en œuvre de la Zlecaf

L'exploration de stratégies pour approfondir la participation du secteur privé à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) a été le point central abordé lors d'une réunion organisée par la Banque africaine de développement (BAD), a indiqué cette institution dans un communiqué. Organisée par la BAD, l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi) et le Centre du commerce international (ITC) en fin de semaine écoulée, cette réunion de l'initiative «Aide pour le commerce» a porté sur «le renforcement de la participation du secteur privé aux dialogues politiques sur le commerce, les investissements et les infrastructures, les stratégies visant à accroître la participation des micro, petites et moyennes entreprises et la nécessité de partenariats plus importants pour attirer les investissements dans les industries prometteuses», précise la BAD. Citée dans le communiqué publié sur le site web de la BAD, Pamela

Coke-Hamilton, directrice exécutive du Centre du commerce international (ITC) a déclaré que «le succès de la Zlecaf dépend de la capacité des entreprises africaines à comprendre et à tirer parti des opportunités liées au commerce ouvertes par la Zlecaf».

Selon elle, l'initiative «Aide pour le commerce», qui promeut le rôle du commerce dans le développement et soutient le renforcement des capacités productives, devrait se concentrer sur trois priorités pour renforcer le rôle du secteur privé dans la Zlecaf.

Il s'agit, poursuit-elle, de doter les entreprises de compétences et de savoir-faire en encourageant les partenariats multipartites pour attirer les investissements pour une plus grande valeur ajoutée et en améliorant les connexions au marché en utilisant le commerce électronique et les plateformes numériques.

Il a été noté, d'autre part, que le rôle du secteur privé dans l'accélération du développement industriel et de la diversi-

fication économique, en particulier dans le contexte de la pandémie actuelle et d'autres problèmes de développement. «Le secteur privé représente 80 % de la production totale, les deux tiers des investissements, les trois quarts du crédit et emploie 90 % de la population en âge de travailler», a indiqué le ministre ghanéen du Commerce et de l'Industrie, M. Alan Kyerematen. Il a été également noté, lors de cette réunion, que plusieurs facteurs déterminants, notamment un environnement commercial propice, une connectivité abordable, une numérisation accélérée et des opportunités de forger de solides partenariats public-privé.

La Banque africaine de développement, l'Onudi et le CCI se sont chacun engagés avec le secteur privé aux niveaux continental, régional et infranational pour faciliter l'accès de la communauté africaine des affaires au nouveau marché unique, a déclaré, quant à lui, le vice-président de la BAD, Solomon

Quaynor. Selon lui, la BAD cherche à soutenir des initiatives visant à stimuler le commerce et à améliorer les moyens de subsistance des Africains, citant la Bourse éthiopienne des produits de base comme un modèle à reproduire à travers l'Afrique, faisant référence à la Bourse des matières premières établie en 2008 qui transforme le commerce agricole du pays.

A noter que la réunion de la BAD intervient dans le sillage de l'entrée en vigueur de la Zlecaf le 1^{er} janvier 2021. Cette zone de libre-échange rassemble 1,3 milliard d'Africains dans un bloc économique de 3,4 billions de dollars.

«Le bloc est la plus grande zone de libre-échange depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce, et les économistes prévoient que ses avantages et ses impacts pourraient sortir des dizaines de millions de personnes de la pauvreté au cours des 15 prochaines années», soutient la Banque africaine.

Saïd H. Solomon

El-Oued

Le produit de la finance islamique efficace pour soutenir l'économie

Les participants à un séminaire national sur «la finance islamique et son rôle dans le développement de la production, la commercialisation et l'exportation» (El-Oued, 27-28 mars) ont estimé que le produit de la finance islamique comme étant «efficace pour soutenir l'investissement économique».

Dans un exposé sur «la définition de la finance islamique en Algérie et son rôle dans la mobilisation de l'épargne», M. Mohamed Boudjellal, membre du Haut Conseil Islamique (HCI), a mis en avant «l'importance du produit de la finance islamique dans la réalisation d'un développement économique équilibré, susceptible d'encourager le pro-

cessus de production, de commercialisation et d'exportation».

«L'Algérie détient une expérience en termes de législation islamique remontant à la seconde moitié du 19^e siècle, lui permettant de promulguer des règles et législations à même de jeter les bases de la finance islamique et la gérer en tant qu'option financière à la disposition du client des institutions bancaires», a expliqué le P^r Boudjellal. Pour l'intervenant, l'adoption de la finance islamique en tant que système bancaire intégré dans les transactions est «une décision stratégique confirmée par les recherches et études académiques spécialisées qui ont également soutenu que le système

de finance conventionnelle a grandement épuisé les économies du monde».

Le représentant du HCI, Kamel Bouzidi, a souligné, pour sa part, que «les dispositifs du HCI s'emploient à accompagner la finance islamique au niveau des institutions bancaires, à travers des instances de contrôle légal œuvrant à arrêter les formules finales «chariatiques» (légaux) pour tous les produits de la finance islamique».

Selon M. Bouzidi, «les produits de la finance islamique aident les entreprises économiques à opter pour ce système appelé à dynamiser le développement économique, d'autant qu'il est adopté selon la «Charia»

(droit religieux) avec un contrôle a priori et a posteriori». Cette rencontre de deux jours regroupe une pléiade d'experts, économistes et opérateurs financiers, des responsables d'institutions bancaires et d'assurances, des opérateurs économiques ainsi que des entrepreneurs publics et privés.

Le programme du séminaire comporte des communications et exposés ayant trait à la finance islamique, l'assurance «Takaful» et leur rôle dans la mobilisation de l'épargne et le financement de l'économie nationale, la promotion de la production agricole en Algérie, le développement des activités de commercialisation et d'exportation susceptibles d'as-

surer le financement des projets, notamment des start-up. Trois ateliers ont été mis en place pour l'examen et le traitement des questions entravant les transferts financiers de l'investisseur, la situation de la finance islamique en Algérie et les voies d'accompagnement de l'investissement et de l'exportation, la promotion de la production agricole et de l'agroalimentaire, et l'écoulement du produit algérien sur le marché international.

Ouvert samedi soir, le séminaire est organisé par le Club économique algérien, sous l'égide du Haut Conseil Islamique, en coordination avec l'entreprise «Souf-Foires».

Younès S.

El Tarf

Plusieurs infrastructures éducatives prévues pour la prochaine rentrée

■ Plusieurs nouvelles infrastructures éducatives destinées à améliorer les conditions de scolarisation dans les trois paliers de l'enseignement sont attendues dans la wilaya d'El Tarf pour la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Par Hocine A.

Le secteur de l'Education sera ainsi renforcé par deux nouveaux lycées en cours de réalisation

Mostaganem 110 millions DA au profit de la commune de Khadra

LA COMMUNE de Khadra (Est de la wilaya de Mostaganem) a bénéficié de plusieurs opérations de développement pour un montant de 110 millions DA, a-t-on appris auprès des services de la daïra de Achaacha. L'enveloppe financière prendra en charge le financement des actions de développement au profit de plusieurs zones d'ombre (12 actions pour 8 zones) portant raccourtement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, opérations de désenclavement, de modernisation des routes, de fourniture du chauffage au gaz propane en faveur des établissements scolaires, mais aussi des opérations de renforcement du parc communal en matériel. Dans le cadre du Plan de développement communal (PCD) de l'exercice en cours, il est prévu l'extension du réseau d'assainissement du village de Rahmania, l'aménagement et rénovation de chemins des zones de Dades, Zehaouria et Mehadnia sur trois kilomètres, outre l'aménagement urbain de Khadra, distante de 70 km du chef-lieu de wilaya. Dix classes primaires accueillant 2 400 élèves ont bénéficié, au titre du même programme, d'opérations de réalisation du chauffage au gaz propane, dotées d'une enveloppe financière de 51 millions DA. Le secteur de l'Education a bénéficié, au titre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, de trois opérations supplémentaires de 28 millions DA pour l'extension de l'école du village de Ouled Ali, la réalisation d'un demi-pensionnat à Khadra et l'aménagement d'une école primaire au village de Mehadnia. Pour fournir de l'eau potable et éradiquer les fosses septiques, une enveloppe financière de 32 millions DA a été allouée au titre du programme sectoriel des ressources en eau pour la réalisation d'un réservoir d'eau et d'une station de pompage dans les zones Dades et Seghairia (1 750 habitants) et le raccordement du village de Ouled Hamdi au réseau d'assainissement (1 000 habitants), a-t-on fait savoir. **F. K.**

à El Tarf et El Chatt, avec un taux d'avancement des travaux à plus de 50 %, en sus d'un CEM à Cheffia, trois unités de dépistage en milieu scolaire (UDS) à Bouhadjar, Zitouna et Hammam Beni Salah et deux cantines scolaires à Ain El Assel, a détaillé la même source.

En plus de la mobilisation, dans une première phase, d'un montant de près de 180 millions de dinars pour les cantines scolaires, la prochaine rentrée scolaire dans cette wilaya sera également marquée par la réception de cinq groupes scolaires pour le cycle moyen ainsi que dix salles de classe en extension, dont cinq pour le primaire et le reste pour le cycle moyen, a ajouté la même source. Concernant l'entretien et l'équipement des établissements scolaires, tous paliers confondus, la même source a fait état de la mobilisation de 1,361 milliard de dinars, pour la concrétisation de ces opérations à travers différentes localités de cette wilaya



frontalière durant l'exercice 2021.

S'agissant du transport scolaire, les services de la wilaya d'El Tarf qui ont rappelé que durant cette année plus de huit millions de dinars ont été mobili-

sés pour le renforcement des communes déficitaires en transport scolaire, notamment les communes de Bougous, Cheffia et Lac des oiseaux, ont également indiqué que dix bus viendraient renforcer ce secteur à la

prochaine rentrée scolaire. Les différents projets en cours effectués à travers diverses communes de la wilaya font l'objet de suivi et de contrôle par le chef de l'exécutif local, a-t-on rappelé. **H. A.**

Constantine

Réception prochaine de projets d'AEP dans des zones d'ombre

Des projets d'alimentation en eau potable (AEP) seront «prochainement» réceptionnés au profit de quelque 1 200 foyers situés dans des zones d'ombre de la wilaya de Constantine, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Ces opérations, lancées dans le cadre du programme national de prise en charge des zones d'ombre, sont destinées aux régions classées zones d'ombre dans les communes d'Ain Smara, Constantine et El Khroub, a fait savoir la même source, affirmant que les travaux ont été confiés à la Société de

l'eau et de l'assainissement de Constantine (Seaco).

Le chantier ouvert au 13^e kilomètre dans la zone d'ombre Kikaya de la commune d'Ain Smara «tire à sa fin avec un taux d'avancement avoisinant les 95%», a souligné la même source, faisant état d'une quarantaine de familles bénéficiaires.

S'agissant du taux d'avancement des travaux d'AEP lancés au profit de 1 100 familles de la localité El Berda sur les hauteurs de la commune de Constantine, il est de l'ordre de 85 %, selon les précisions fournies par les services de la wilaya. Selon la même source,

la cité El Berda figure parmi les régions les plus déficitaires en eau potable, compte tenu de son emplacement en hauteur et l'inexistence d'un plan de viabilisation conforme permettant la réalisation de réseaux d'alimentation en eau potable notamment. Une fois achevée, l'opération permettra l'amélioration de l'AEP dans ce lotissement qui existe depuis plus de 30 ans, a rappelé la même source, affirmant que des efforts étaient en cours pour la concrétisation d'une importante opération dans cette zone d'ombre. Une autre opération lancée au profit de 50 familles de la région enclavée

de Ain Guedjeoua, dans la commune d'El Khroub, a été également lancée dans le cadre du programme de prise en charge des zones d'ombre et affiche un taux d'avancement de travaux de l'ordre de 80 %, selon la même source, qui a précisé que toutes ces opérations ont été lancées «le second semestre 2020». Pour rappel, ces opérations qui revêtent un caractère d'urgence s'ajoutent à 23 autres opérations similaires, déjà lancées ou en cours de lancement, au profit des habitants des zones d'ombre recensées dans la wilaya de Constantine.

Lyes B.

Ghardaïa

Reconversion du réseau de distribution de gaz de Guerrara achevée avant juin

Les travaux de reconversion du réseau de distribution de gaz de la ville de Guerrara du propane au gaz naturel seront achevés avant le mois de juin prochain, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Société Algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sadeg).

Lancé en juillet 2018 pour un coût de 94 millions DA, ce projet de reconversion de l'ensemble du réseau de distribution de gaz de Guerrara a

nécessité pour sa première phase la réalisation d'un réseau de transport de gaz naturel de haute pression (70 bars) sur un linéaire de 50,7 km et d'un poste de détente et de distribution publique d'une capacité de 15 000 m³/heure, a indiqué le chargé de communication de la direction locale de la Sadeg, Yahia Abbas. Pour la deuxième phase du projet, un réseau de distribution de plus de 14 km de basse pression (4 bars) a été réalisé avant que ce projet ne

connaisse un répit, suite à la crise sanitaire du Covid-19, l'entrée en vigueur du confinement dans les différentes wilayas du pays et la fermeture des frontières qui a engendré une rareté de matériel nécessaire pour la reconversion, a-t-on expliqué.

La phase finale, qui vient d'être entamée, consiste en la reconversion des détenteurs de gaz et des becs des appareils électroménagers pour les adapter au gaz naturel pour

plus de 8 500 clients, et permettre un raccordement sécurisé au gaz naturel, a fait savoir le responsable.

La concrétisation de ce projet, qui est un choix stratégique et économique, permet de réduire les coûts de distribution du gaz dans cette région, en plus d'éviter les déplacements des camions de transport de propane et les risques d'accidents, selon les responsables locaux de la Sadeg.

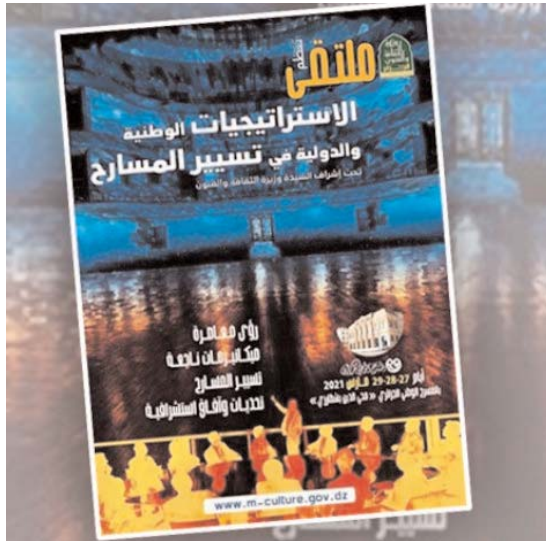
S. A.

TNA

Ouverture d'un colloque sur les stratégies de gestion des théâtres

■ Un colloque sur «les stratégies nationales et internationales de gestion des théâtres» s'est ouvert samedi à Alger, en présence d'anciens et d'actuels directeurs de théâtres régionaux, de metteurs en scène et de comédiens représentant plusieurs wilayas. Le colloque se propose, trois jours durant, de passer en revue les visions contemporaines, les mécanismes efficaces et les défis et perspectives en matière de gestion des théâtres.

PH/D.R.



Par Adéla S.

L'ouverture a été marquée par l'organisation d'une conférence sur la stratégie de gestion des théâtres, émaillée des interventions d'anciens directeurs de théâtres régionaux sur les mécanismes de gestion de ces établissements et les difficultés qu'ils ont rencontrées dans ce domaine.

Dans ce cadre, le metteur en

scène Ghaouti Azri, qui a dirigé le théâtre régional d'Oran pendant 17 ans, s'est penché sur les difficultés qui se sont posées à lui dans la gestion de son établissement, notamment «en l'absence d'une loi régissant les relations de travail entre les gestionnaires de théâtre et les artistes», relevant que la loi 90-11 de 1990 relative aux relations de travail «ne s'intéresse pas du tout aux artistes».

Il a précisé que sa vision de la

gestion du théâtre régional d'Oran reposait sur l'organisation de tournées pour les œuvres produites, en misant, a-t-il dit, sur les jeunes talents parmi les dramaturges et les metteurs en scène et en recourant aux nouvelles technologies pour faire la promotion des productions en ligne.

Pour sa part, le metteur en scène Hassan Assous, ancien directeur du théâtre régional de Sidi Bel-Abbès, a indiqué que sa stratégie était basée sur l'ouverture sur le mouvement théâtral universitaire et les troupes d'amateurs, le répertoire algérien et universel, l'association des personnes aux besoins spécifiques et le théâtre de rue.

Pour lui, les difficultés les plus importantes auxquelles il a fait face, il y a «la création d'une troupe permanente au niveau du théâtre avec des comédiens percevant des salaires mensuels, malgré l'opposition du ministère de la Culture de l'époque».

L'homme de théâtre Djamel Marir qui a eu à gérer les deux théâtres régionaux de Constantine et d'Annaba, a livré un constat autour du mouvement national de théâtre actuellement, saluant les œuvres théâtrales produites, quoique, a-t-il ajouté, «la pratique théâtrale elle-même est quasi-désastreuse

en l'absence du public», d'autant que le théâtre algérien «n'a pas de public».

L'intervenant a appelé, dans ce sillage, à trouver «une stratégie» qui vise à «établir des passerelles entre le ministère de la Culture et des Arts et le reste des ministères, tels celui de l'Intérieur et celui de la Communication, en vue d'inculquer la culture de théâtre au sein de la société».

Les travaux de ce forum, organisés par le ministère de la Culture et des Arts au Théâtre national algérien à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre, se poursuivront jusqu'à aujourd'hui.

Une conférence devait être organisée, hier, autour de certaines expériences internationales en matière de gestion des théâtres, tandis que la journée d'aujourd'hui verra l'organisation d'un atelier autour des mécanismes de gestion des théâtres régionaux conformément aux contrats de performances conclus entre ces théâtres et le ministère de tutelle.

Médéa : relance des travaux du projet de théâtre en plein air

Le projet de théâtre en plein air, sis au pôle urbain de Médéa, connaît un début de relance des

travaux, en suspens depuis plusieurs mois, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Outre l'entame de la procédure de levée des réserves sur certains travaux, incomplets ou non-conformes au plan de construction, des instructions ont été données aux entreprises chargées de la réalisation des réseaux divers (électricité, gaz et eau) pour démarrer au plus vite ces travaux et passer à l'étape d'équipement de la structure, a-t-on indiqué.

La prise en charge de ces deux volets devrait permettre, selon la même source, de livrer l'édifice et pouvoir l'exploiter, d'ici le début de la saison estivale, précisant que l'ensemble des intervenants sur ce projet s'étaient engagés, lors d'une récente visite sur site du chef de l'exécutif local, d'achever les travaux de raccordement aux réseaux divers et la levée des réserves, au plus tard, courant mai prochain.

S'étendant sur une superficie de 2 ha, ce théâtre en plein air, offrant une vue imprenable sur les collines verdoyantes de la commune d'Ouzera et de Benchicao, est appelé à contribuer à la promotion de l'activité culturelle dans la région, notamment le quatrième art qui capte beaucoup d'amateurs. A. S.

Journée internationale du théâtre

L'association «El Moudja» et cinq de ses fondateurs honorés à Mostaganem

L'association culturelle «El Moudja», de la wilaya de Mostaganem, et cinq de ses premiers fondateurs ont été honorés samedi, dans le cadre de la Journée internationale du théâtre, célébrée le 27 mars de chaque année. La cérémonie a eu lieu à la maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki, avec la participation d'hommes de théâtre de différentes générations formés dans cette association créée il y a 43 ans au quartier de Salamandre, dans la périphérie de la ville de Mostaganem.

Après lecture du message théâtral de cette année, les organisateurs ont honoré

le dramaturge Djillali Boudjemaa, l'acteur Bahafidh Touati et les premiers fondateurs Belalem Mohamed, Belalem Gharbi et Gharbi Boualem, pour leur contribution à l'activité théâtrale et artistique et la reconversion avec d'autres du comité de quartier indiqué en association culturelle «El Moudja» en 1978.

Le président de l'association culturelle «Kartina» pour le théâtre, Mohamed Boudane, a souligné que l'initiative du secteur culturel et des associations théâtrales (Kartina, El Ichara et Ould Abderrahmane Kaki) et le commissariat du Festival national du théâtre amateur et

la société civile «est un geste de reconnaissance à ces pionniers qui se sont illustrés dans la production théâtrale et la formation artistique et qui ont contribué à hisser le nom de Théâtre El Moudja sur la scène nationale et internationale».

Pour sa part, Djillali Boudjemaa a déclaré à l'APS que «cet hommage concerne les fondateurs de cette association qui sont membres du comité de quartier ayant lancé la troupe théâtrale, la bibliothèque et la classe d'alphabétisation à la fin des années soixante-dix».

M. Boudjemaa a appelé à préserver l'histoire et la mémoire d'El Moudja qui a

produit plus de 200 œuvres, dont 100 pièces de théâtre dans le cadre de la coopération avec l'université, tout en étant fidèle en permanence à sa mission éducative et sociale. Lors de cette cérémonie, un film documentaire sur le parcours de cette association culturelle (1978-2021) a été projeté, en plus de la présentation d'une partie de la pièce de théâtre «Errihla» qui résume le parcours riche et élogieux de l'association et l'organisation d'une exposition de photos, de costumes et d'accessoires des pièces de théâtre d'El Moudja durant quatre décennies. R. C.

Arts plastiques

«Soupirs d'une femme», une exposition de peinture à deux palettes dédiée à la femme

Organisée par l'Établissement Arts et Culture, l'exposition «Soupirs d'une femme», des plasticiens Sami Ziani et Hadjer Hamadache, prévue jusqu'au 15 avril, a été inaugurée samedi à la Galerie Mohamed-Temmam, à Alger.

L'exposition, la première dans la carrière des deux artistes autodidactes, restituée en une trentaine de toiles les joies et les peines de la femme dans des situations de vie différentes.

Sami Ziani, jeune plasticien au trait limpide, présent à l'expo-

sition avec 15 toiles, a tenté de transmettre la douceur et la finesse de la femme assumant ses joies et ses déceptions, à travers des pièces peintes à l'huile sur toile empreintes de vie, de clarté et de luminosité, inscrites dans les courants figuratif et impressionniste.

«Consolation dans le chagrin», «Portrait de ma moitié», «Fête de la femme», «Femme de caractère» ou encore «Amour éternel», sont quelques-unes des toiles que Sami Ziani a conçues avec une douceur du trait remarquable, évitant l'utilisa-

tion de couleurs surchargées et vives, qui, selon lui, «agressent le regard».

Rendant quelques toiles sur la période de confinement et les contraintes qu'elle a imposées à la société et à la femme en particulier, le jeune pharmacien de profession, natif d'Alger en 1988, compte revenir très prochainement avec une tout autre collection en lien avec les fresques du Tassili. S'inspirant des maîtres comme Malcolm Liepke, Auguste Renoir et Vincent Van Gogh, Sami Ziani essaye d'orienter sa passion de peindre sur le

«subconscient de l'être», pour en tirer toutes les «émotions enfouies», explique-t-il.

Présente avec dix toiles, la jeune Hadjer Hamadache, au trait fin et prolifique, a suggéré un nombre de réactions faciales exprimant différentes humeurs chez la femme, résultat de plusieurs confrontations avec une adversité qu'elle ne révèle pas, incitant ainsi la femme à se projeter pour affronter ses propres expériences de joies et de déceptions dans la vie.

«Illusion réelle», «Cri du ras-le-bol», «Charme et sensualité»,

«Intuition maternelle», ou encore «Lueur d'espoir», sont quelques-unes des toiles présentées dans la douceur du geste et la finesse du trait par Hadjer Hamadache, jeune artiste native d'Alger en 1994. Inscrit dans le courant impressionniste, le rendu Hadjer Hamadache donne de l'élan à l'espoir, à travers le trait blanc symbolisant la vie, qui fixe les formes de ses conceptions sur un fond noir, signe de l'échec, la souffrance et la fatalité, dans des créations où le bien défie le mal et qui allient la rationalité à l'esthétique. Racim C.



Birmanie

Tollé mondial au lendemain de la journée la plus sanglante depuis le coup d'État

■ Les manifestants sont descendus dans la rue, hier en Birmanie, au lendemain de la journée de répression la plus sanglante depuis le coup d'État du 1^{er} février, avec au moins 90 morts dont plusieurs enfants, des violences fermement condamnées par la communauté internationale.

Par Mourad M.

Les militants pour le rétablissement de la démocratie avaient appelé à de nouvelles manifestations samedi, jour où l'armée organise tous les ans un gigantesque défilé devant le chef de l'armée, désormais à la tête de la junte, le général Min Aung Hlaing. «Au moins 90 personnes avaient été tuées à la tombée de la nuit samedi», a déclaré l'Association pour l'assistance aux prisonniers politiques (AAPP), une ONG locale qui recense le nombre des morts depuis le putsch. Les médias locaux font état de 114 morts.

Le nombre de morts depuis le coup d'État du 1^{er} février est passé à au moins 423, selon l'AAPP.

Hier, les Birmans sont une nouvelle fois dans la rue pour réclamer le retour à la démocratie, et de nombreuses funérailles devaient avoir lieu à travers le pays, qui se remet de sa journée la plus sanglante depuis le putsch.

Malgré le danger, les manifestants sont de nouveau descendus dans les rues de certains quartiers de Rangoun, dont Hlaing, et dans les villes de Dawei, Bago et Monywa dimanche.

«Une fille a reçu une balle dans la tête et est décédée à l'hôpital, tandis que deux hommes ont été abattus sur place», a déclaré à l'AFP un secouriste de Monywa. À Hlaing, un garçon de 16 ans a perdu la main dans une explosion, en essayant de renvoyer une grenade lancée par les forces de sécurité sur les manifestants, a déclaré un secouriste.

À Mandalay, la famille d'Aye Ko, un père de quatre enfants, tué pendant la nuit de samedi à hier, lui a rendu hommage lors d'une cérémonie hier.

«Il était le seul à nourrir la famille, le perdre est une grande perte pour nous», a déclaré un proche à l'AFP.

Les chefs des forces de défense de 12 pays, dont les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon et l'Allemagne, ont condamné, dans la nuit de samedi à dimanche, l'utilisation de la force par l'armée birmane contre des civils «non armés».

«Une armée professionnelle suit les normes internationales de conduite et a la responsabilité de protéger le peuple qu'elle sert, non de lui nuire», indiquent-ils dans un rare communiqué conjoint.

«Nous exhortons les forces armées du Myanmar à cesser la violence et à œuvrer pour restaurer le respect et la crédibilité auprès du peuple birman qu'il a perdus à cause de ses actions», poursuivent-ils.



«Les forces de la junte ont tiré à l'arme automatique sur les zones résidentielles, tuant de nombreux civils, dont six enfants âgés de dix et seize ans», a déclaré l'ONG. «Le fait que le régime militaire illégitime vise les enfants est un acte d'inhumanité grave».

Le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, s'est dit «horriifié par la terreur que font régner les militaires birmans». Son homologue britannique, Dominic Raab, a estimé que la junte avait franchi un «nouveau palier» dans la répression.

L'ambassade américaine à Rangoun a appelé ses citoyens à limiter leurs mouvements, les appelant à la «prudence» s'ils devaient voyager. Le centre culturel américain de Rangoun a été la cible de coups de feu samedi.

Lors de la traditionnelle Journée des forces armées samedi, le général Min Aung Hlaing avait de nouveau défendu le coup d'État, dénonçant de prétendues irrégularités dans les

législatives de novembre, remportées par le parti d'Aung San Suu Kyi.

La violence s'est étendue dans tout le pays, l'armée utilisant des balles réelles dans plus de 40 cantons de neuf régions, y compris à Rangoun, la plus grande ville du pays, selon l'AAPP.

Un journaliste du canton de Kyeikhto, dans l'État de Mon (sud-est), a été blessé d'une balle dans la jambe.

Parallèlement, un groupe de rebelles armés de la minorité ethnique des Karens, l'Union nationale karen, a affirmé avoir

été bombardé par des chasseurs de la junte dans l'Est samedi, quelques heures après que le groupe rebelle s'est emparé d'une base militaire.

Les autorités n'avaient pas réagi à ces accusations dans la matinée d'hier.

Hsa Moo, de l'ethnie karen et militante des droits de l'homme, a déclaré que trois personnes avaient été tuées et au moins huit blessées. «Les gens s'inquiètent de savoir si les frappes aériennes se reproduiront aujourd'hui», a-t-elle déclaré à l'AFP.

Cette action marque la première attaque aérienne dans cet État depuis des années. La cible, la cinquième brigade de l'Union nationale karen (KNU), est l'un des plus grands groupes armés du pays et affirme représenter le peuple karen.

M. M.

Commentaire

Comportement

Par Fouzia Mahmoudi

Mise à mal par l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche en janvier 2017, la coopération américano-canadienne promet aujourd'hui de retrouver ses couleurs et semble déjà avoir retrouvé une ligne diplomatique similaire. Car après dix jours seulement, c'est au tour du Premier ministre canadien d'embrayer contre le président russe. En effet, Vladimir Poutine est «responsable de toutes sortes de choses terribles», a commenté Justin Trudeau, sans aller jusqu'à qualifier le dirigeant russe de «tueur» comme l'a fait Joe Biden. Justin Trudeau, peu habitué à critiquer les autres dirigeants en public, était interrogé sur les récents propos du président américain visant son homologue russe. «Que ce soit l'invasion de la Crimée, les importantes cyberattaques dont il est responsable et la tentative de déstabiliser nos démocraties, je suis certain qu'il est responsable de toutes sortes de choses terribles parce que son comportement continue de le démontrer», a-t-il déclaré lors d'une interview sur la chaîne Sirius XM. Interrogé pour savoir s'il considérerait lui aussi Vladimir Poutine comme un «tueur», le Chef du gouvernement canadien a toutefois reconnu qu'il n'avait «pas d'informations» lui permettant de l'affirmer. Il a rappelé avoir rencontré le président russe à quelques reprises à l'étranger depuis qu'il est devenu Premier ministre en 2015. «J'ai toujours eu l'impression qu'il vous regardait et qu'il vous disait ce qui l'arrange à un moment donné», a-t-il déclaré. «Ce que le monde occidental ou le Canada pensent de lui ne l'intéresse pas particulièrement». Vladimir Poutine n'est «ni un soutien ni un ami» du Canada, conclut Justin Trudeau. «Nous devons rester lucides et clairvoyants dans notre façon de l'approcher». Quelques heures plus tôt, Ottawa avait annoncé de nouvelles sanctions contre neuf responsables russes pour protester contre le traitement infligé au principal opposant de Vladimir Poutine, Alexei Navalny. Reste à voir jusqu'où ira cette politique antirusse de Trudeau qui se sait aujourd'hui sur la même longueur d'onde que Washington et qui profite de la nouvelle administration démocrate pour hausser le ton face au Kremlin.

F. M.

Bangladesh

Une dizaine de blessés lors de nouvelles manifestations des islamistes

Une dizaine de personnes ont été blessées, hier au Bangladesh, lors d'affrontements entre la police et des manifestants islamistes, rapporte un quotidien local, au troisième jour de protestations contre la visite du Premier ministre indien, Narendra Modi.

Cinq personnes ont péri vendredi et six autres samedi, quand la police a ouvert le feu sur des manifestants dans plusieurs endroits du pays.

Les manifestants, pour beaucoup membres du groupe islamiste radical le Hefazat-e-Islam du Bangladesh, Hefazat-e-Islam, condamnent la visite de M. Modi, un nationaliste hindou qu'ils accusent d'attiser les violences contre les musulmans dans son

pays. Ces protestations interviennent au moment où le Bangladesh célèbre le 50^e anniversaire de son indépendance, le gouvernement vantant les réussites économiques du pays – éclipsées par les violations des droits, selon des groupes de défense des droits humains.

«Action, action, action directe», scandaient des partisans de Hefazat-e-Islam à Narayanganj, près de la capitale, où ils ont bloqué une autoroute importante entre Dacca et la ville portuaire de Chittagong.

Des centaines de personnes ont brûlé des pneus et des meubles sur la chaussée en scandant des slogans contre le Premier ministre indien et en demandant aux autorités de

enquête sur les fusillades meurtrières des derniers jours.

La police a tiré des grenades lacrymogènes et des balles en caoutchouc. Un porte-parole de la police a affirmé que les manifestants avaient quitté l'autoroute. Le quotidien «Prothom Alo» rapporte qu'au moins 15 personnes ont été blessées dans les affrontements à Narayanganj.

La visite du nationaliste indien Narendra Modi, arrivé dans la capitale vendredi à l'occasion de cet anniversaire, a été accueillie depuis plusieurs jours par des manifestants – également des étudiants et des militants de gauche – qui l'accusent d'exacerber le communautarisme en Inde.



Athlétisme/Championnat d'Algérie hivernal

Cinq records nationaux battus et deux billets aux mondiaux U20 validés

CINQ records nationaux ont été établis et deux billets aux mondiaux U20 ont été composés lors du Championnat d'Algérie hivernal d'athlétisme «Abdelkader-Hammani» des U20 et seniors, disputé vendredi et samedi au stade Bateau Cassé, à Bordj El Kiffane (Alger). Lors de la journée de samedi, quatre records sont tombés dont trois aux 10 km marche. Le premier record en seniors dames a été enregistré par Souad Azzi, du MB Béjaia, avec un chrono de 46.59.33. Son ancienne marque était de 47.47.54 depuis 2019 à Béjaia. En juniors fille, Melissa Touloum de l'AMC Bejaia a réussi (49.09.80). Son ancien chrono était de 49.41.54 depuis 2018 à Béjaia. «Cela n'a pas été facile pour moi lors de ce rendez-vous, où j'étais obligée de défier des athlètes seniors. Dieu merci, j'ai pu battre le record d'Algérie avec un bon chrono en réalisant les minima qui me permettent de valider mon ticket aux mondiaux. Maintenant je vais continuer à travailler pour mieux préparer les échéances à venir», a déclaré à l'APS Touloum. De son côté, Abderahmane Sohail Aloui du SARA Batna a réalisé un temps de 41.23.34. L'ancien record était détenu par le regretté Athmane Chibani de l'ASS Nationale en 42.59.51 depuis 2018.

«J'ai réalisé un bon chrono lors de ces championnats. La compétition était bonne sur tous les niveaux, ce qui m'a permis de réaliser une belle prestation. Je vais continuer à travailler pour réaliser d'autres objectifs», a expliqué Aloui. Avec ces deux chronos, Touloum et Aloui comptent ainsi leurs billets pour les Championnats du monde des U20, prévus du 17 au 22

août à Nairobi (Kenya). L'autre record d'Algérie de la journée a été réalisé au lancer de poids (U20) par Mohamed Riad Ziad Redjehta, de l'ACS Sétif, avec un jet de 15.26m, tandis que l'ancien record était de 14.97m. Le bal des records a été ouvert vendredi lors de la première journée par le jeune coureur de l'US Biskra, Mohamed-Ali Gouaned sur 600 mètres (juniors), avec un chrono de 1:14.79. Le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Abdelkrim Sadou, a estimé que certains athlètes Espoirs se sont distingués d'une manière «exceptionnelle». «Les résultats enregistrés nous donnent des indices corrects sur certains athlètes comme Gouaned qui a confirmé son talent, sans oublier le jeune Cherrad Oussama. Cela fait plaisir de voir plusieurs records battus lors de ce rendez-vous par ces jeunes. Cette compétition a été dominée par les jeunes Espoirs et notre objectif est de suivre ces athlètes qui représentent l'avenir de la discipline», a indiqué à l'APS le DTN. Au total, 406 athlètes (222 messieurs et 184 dames) ont pris part à cette compétition, ouverte aux seniors comme aux juniors (U20), qui ont concouru dans 34 spécialités intermédiaires pour préparer les spécialités olympiques. Organisé par la Ligue algéroise (LAA) sous l'égide de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), ce rendez-vous a regroupé plus de 34 spécialités intermédiaires pour préparer les spécialités olympiques. Les athlètes engagés étaient issus de 31 ligues. La ligue d'Alger était la mieux représentée avec 163 athlètes au total (94 messieurs et 69 dames).

Gymnastique

Les sélections juniors et seniors en stage à Alger et Tlemcen

LES SÉLECTIONS nationales de gymnastique, juniors et seniors, messieurs et dames, sont actuellement en stage de préparation entre Témely (Alger) et Tlemcen (Ouest), en vue des importantes échéances à venir, a-t-on appris, samedi, auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAG). La sélection dames, qui se prépare à Alger, est composée des juniors Zahra Boukhatem, Malak Rezagui et Manel Malek, ainsi que des seniors Chaïma Temmani, Lahna Salem, Fatima Ahlem Mokhtari et Sihem Hamidi, «sous la direction des

entraîneurs Saâdeddine Hamidi et Hakim Otmani», a-t-on encore appris de même source.

De son côté, la sélection masculine, spécialisée en trampoline, se prépare à Tlemcen, sur le littoral nord-ouest du pays. Elle se compose de Nour-Eddine Younés Belkheir, Yacine Benkhefif, Hicham Bentayeb, Mohamed-Habib Bakir et Ayoub Abderrahmani.

«La sélection masculine est encadrée par les techniciens Djamel Belaidouni et Saïd Mansour», avec l'assistance du Docteur Mustapha Hamidi, à la tête du staff médical.

Voile

Un centre d'animation «Cap Mer» bientôt lancé au niveau des Sablettes d'Alger

UN CENTRE d'animation et de promotion des sports de mer (Cap Mer) sera bientôt lancé au niveau des Sablettes d'Alger, a-t-on appris, samedi, auprès de la Fédération algérienne de voile (FAV).

Un projet qui s'inscrit dans le cadre du développement et de la

vulgarisation de la discipline sur l'ensemble du territoire national, et qui selon la même source «devrait se concrétiser incessamment» après que la FAV ait réussi à «trouver un compromis», aussi bien avec la Ligue de voile de la wilaya d'Alger que la DJS d'Alger. Par ailleurs, la FAV a

Eliminatoires CAN-2021 / Algérie-Botswana

Les Verts pour terminer en beauté

■ L'équipe nationale de football souhaite terminer les éliminatoires de la CAN 2022 du Cameroun en beauté, en recevant le Botswana pour le compte de la sixième et dernière journée.



Slimani et l'EN veulent terminer en force

Par Mahfoud M.

Après le nul enregistré face à la Zambie à Lusaka (3/3), les Algériens souhaitent se reprendre et enregistrer un succès lors de cette confrontation qui se déroule à 20h au stade Mustapha-Tchaker de Blida, pour terminer de la meilleure manière, même si l'EN était déjà qualifiée à la phase finale dès la quatrième journée. Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, avait déclaré que pour lui toutes les rencontres se valaient et restaient importantes et c'est pour cela qu'il compte demander à ses poulains de se donner à fond pour enregistrer une victoire qui leur permettra de rester dans la dynamique des excellents résultats enregistrés jusqu'à maintenant. Les Fennecs souhaitent

aussi continuer sur le record du nombre de matchs invaincus, avec 23 rencontres sans aucune défaite. Les Botswanais ne devraient pas poser trop de problèmes aux Verts, même si ces derniers souhaitent retourner chez eux avec un résultat qui leur permettrait d'arracher le deuxième billet qualificatif à la phase finale de la CAN. Pour cette empoignade, la sélection nationale retrouvera une grande partie de ses cadres, absents lors du dernier match face à la Zambie, à l'image du capitaine et star de Manchester City, Riad Mahrez, Ismaël Bennacer, Aïssa Mandi, Sofiane Feghouli et Saïd Benrahma. Ils ont rejoint la sélection vendredi dernier et seront donc d'attaque pour ce match face au Botswana, ce qui devrait réjouir le sélectionneur national, qui avait donné leur chance à

d'autres joueurs face à la Zambie dont l'attaquant Slimani qui a honoré la confiance du coach en inscrivant un doublé. Toutefois, il y aura malheureusement une absence, celle de l'ailier Rachid Ghezal, qui avait effectué un bon match face à la Zambie mais qui est sorti blessé. Cela ne devrait pas poser de problème à Belmadi qui comptera sur le retour de Mahrez. Enfin, il est à signaler que la CAF a désigné pour ce match un trio arbitral burkinabé, conduit par Jean Ouattara. Certains pensent que la CAF s'est trompée en optant pour un Burkinabé afin d'officialier le match, étant donné que les Verts affronteront le Burkina Faso en juin pour le compte des éliminatoires du Mondial et qu'il pourrait nous jouer un mauvais tour en suspendant des joueurs pour cette confrontation. M. M.

USM Bel-Abbès

Six joueurs saisissent la CNRL

UN PREMIER groupe composé de six joueurs de l'USM Bel-Abbès ont saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (Cnrl), réclamant leur libération automatique pour n'avoir pas perçu leurs salaires depuis plusieurs mois, a-t-on appris, samedi, de l'entourage de ce club de Ligue 1 de football.

D'autres joueurs devraient emboîter le pas à leurs coéquipiers dans les prochains jours, après avoir adressé une mise en demeure dans ce sens à leur direction, une procédure obligatoire avant de saisir de la Cnrl, précise-t-on de même source.

Le club de la «Mekerra» est secoué, depuis l'intersaison, par une crise multidimensionnelle marquée notamment par d'interminables problèmes financiers, conjugués à des conflits entre les membres de la direction de cette formation de l'Ouest du pays.

Cette situation s'est repercutée négativement sur le parcours de l'équipe, plus que jamais menacée de relégation après avoir terminé provisoirement la phase aller à la 17^e place avec 15

points, tout en comptant un match en moins.

Les choses se sont dégradées davantage dans cette équipe depuis quelques semaines, après le recours de plusieurs joueurs à la grève, obligeant l'entraîneur Mouaz Bouakkaz, en poste depuis un mois, à faire appel à des éléments de l'équipe de réserve pour honorer les engagements du club en championnat.

Le patron technique des Verts et Rouge vient d'appeler d'ailleurs les dirigeants à profiter de la trêve qu'observe actuellement la Ligue 1 pour «remettre de l'ordre dans la maison». Il a, au passage, tiré la sonnette d'alarme concernant l'avenir du club parmi l'élite «si cette situation perdure», a-t-il prévenu.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Affaire de corruption à l'EGT Tipasa

Report du procès au 3 avril

LE TRIBUNAL de Tipasa a décidé, hier, de reporter au 3 avril prochain, pour la troisième fois consécutive, le jugement dans l'affaire de corruption dans l'Entreprise de gestion touristique (EGT) de Tipasa.

Il s'agit du 3^e report consécutif de cette affaire sur la demande du collectif de défense, qui l'a motivé par un besoin de consulter le dossier de l'affaire, tandis que le tribunal a décidé de consacrer la journée du samedi 3 avril au procès, et ce, compte tenu du volume de l'affaire qui regroupe 36 parties (accusés et témoins).

De nombreux cadres de cette entreprise sont poursuivis dans cette affaire, en application de la loi sur la corruption, pour les chefs d'inculpation de «dilatation de fonds publics, infraction à la loi sur les marchés publics, octroi d'indus privilégiés et abus de fonction».

Le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa avait ordonné, en juin dernier, la mise en détention préventive de six cadres de l'EGT de Tipasa,

dont trois anciens directeurs généraux et trois architectes, tandis que de nombreux autres cadres ont été placés sous contrôle judiciaire, dont l'actuel directeur général.

Cette affaire remonte à l'ouverture d'une instruction judiciaire par le parquet de Tipasa, suite à une lettre anonyme dénonçant des infractions graves dans la gestion du projet de modernisation et réhabilitation du village touristique (ex-CET) relevant de cette entreprise.

A noter que l'Entreprise de gestion touristique (EGT) de Tipasa gère trois unités, à savoir le village touristique (ex-CET), la «Corne d'or» et «Matares».

L'entreprise avait bénéficié, au début de la décennie écoulée, d'une enveloppe de près de 4 milliards de DA, portée ultérieurement à 5 milliards de DA, dans le cadre d'un programme national visant la réhabilitation des complexes touristiques publics, mais ces travaux n'ont englobé qu'une partie seulement des complexes «Corne d'or» et «ex-CET». **H. B.**

En 3 ans

Plus de 12 700 permis de chasse délivrés par la DGF

LA DIRECTION générale des forêts a délivré plus de 12 700 permis d'habilitation à la chasse depuis le lancement de l'opération de formation des chasseurs, en mars 2018, a indiqué, hier, la directrice de la chasse et de la faune sauvage à la DGF, Wahida Boucekkine.

«Sur 12 840 chasseurs ayant déjà passé l'examen d'habilitation à la chasse, à l'issue de sessions de formation, 12 704 ont décroché leur permis de chasse», a indiqué M^{me} Boucekkine dans une déclaration à l'APS, précisant que ce permis est renouvelable tous les dix ans.

Globalement, les sessions de formation ont profité jusqu'à présent à 13 504 chasseurs, dont certains devront passer leurs examens dans les prochains jours, selon les précisions de cette responsable.

La formation (théorique et pratique) portait notamment sur les critères permettant aux chasseurs de distinguer les espèces ciblées, quand et comment les abattre, la biologie des espèces, les espèces protégées et interdites à la chasse et le maniement des armes de chasse et les règles de sécurité

Devenue obligatoire par la

loi, la formation des chasseurs s'inscrit dans le cadre de la promotion d'une chasse pérenne, responsable et respectueuse des écosystèmes, a souligné la responsable.

Dans ce contexte, elle a affirmé que plusieurs textes de loi sont en cours d'élaboration en prévision de la campagne de chasse 2021-2022, la première après plus de 25 ans de suspension due à la situation sécuritaire qui régnait à l'époque.

La levée de l'interdiction de la chasse avait été annoncée officiellement par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, le 15 septembre 2020. «Nous devons préparer le terrain pour la réouverture effective de cette activité», a-t-elle souligné. Contrairement au permis de chasse, renouvelable sur dix ans, la licence de chasse, elle, est renouvelable chaque année, a-t-elle précisé. Et cela concerne notamment le gibier sédentaire dont le lapin, le lièvre, le chacal, le renard, le sanglier, la perdrix, le pigeon ramier et le faisán.

Pour le gibier de passage, il s'agit surtout de la caille des blés et des étourneaux

Halim N.

Vers le retour à la planche à billets



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou/ A l'abandon depuis plusieurs mois

Relance des travaux de la pénétrante autoroutière et du tronçon routier de la RN 30

■ Le tronçon routier de la RN 30, reliant Tizi Ouzou à la wilaya de Bouira via le col de Tizi N'Kouilal, en état de piste depuis plusieurs mois, sera bitumé avant la fin du premier semestre 2021, avons-nous appris, hier, auprès du directeur local des travaux publics, Smail Rabhi.

Par Hamid Messir

Ce dernier nous a expliqué que le chantier en abandon, après résiliation du contrat avec la première entreprise chargée de ce projet consistant en la réhabilitation sur 12 km, verra sa reprise dans un délai n'excédant pas les trois mois, précisant que le cahier des charges des travaux restants est en phase d'être validé avant le lancement de l'appel d'offres. Le tronçon routier en question, d'une longueur de 9 km, est dans un état lamentable et est devenu un calvaire pour les usagers de cette liaison routière entre les wilayas de Bouira

et Tizi Ouzou (Iboudrarène), faisant éviter aux populations des localités voisines des deux wilayas de longs détours, soit 150 km via Draa El Mizan au lieu d'une soixantaine de kilomètres. Le tronçon routier est fortement emprunté durant les week-ends par les nombreuses familles venues des quatre coins de la wilaya et d'ailleurs, pour des moments de détente au niveau des différents sites touristiques situés dans la région, notamment le col de Tirourda, le stade Aswel ou la station Tikjda. Par ailleurs, nous avons appris auprès du directeur des travaux publics de Tizi Ouzou la relance imminente du chantier de la pénétrante autoroutière

reliant Tizi Ouzou à l'autoroute Est-Ouest, à hauteur de Djebahia (Bouira), après déblocage des crédits de paiement au profit du groupe algéro-turc ONE (Ozgun, Nuroi, Engoa) chargé de sa réalisation. Il nous a été expliqué qu'une fois le paiement des travaux effectués à la faveur de la disponibilité des crédits de paiement, les Turcs reprendront le chantier. A noter que le projet en question avait atteint, à son arrêt depuis 15 mois, un taux d'avancement de 40 % des lots de 48 km de routes, 37 ouvrages d'art, 21 viaducs, deux tunnels d'un total de 1 660 mètres linéaires, 7 échangeurs et 25 km de routes secondaires. **H. M.**

Pillage du foncier touristique à Skikda

La cour d'Alger confirme les peines à l'encontre d'Ouyahia et Zaâlâne

LA COUR D'ALGER a confirmé, hier, les peines rendues en première instance contre l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia et l'ancien ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlâne, dans l'affaire de pillage du foncier touristique dans la wilaya de Skikda.

La cour a ainsi condamné Ahmed Ouyahia à une peine de sept ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars, et Abdelghani Zaâlâne à une peine de trois ans de prison

ferme et une amende d'un million de dinars.

L'ancien ministre des Travaux publics et des Transports, Amar Ghoul, a vu sa peine d'emprisonnement durcie de 3 à 4 ans et a été condamné à verser la même amende.

La peine d'emprisonnement de l'ancien wali, Mohamed Bouderbali, a été également durcie à 7 ans de prison et 2 millions DA d'amende.

La cour a confirmé la peine rendue en première instance à l'encontre de l'investisseur

Ben Fassih Mohamed, condamné à quatre ans de prison ferme et à une amende d'un million de dinars.

La même juridiction a également prononcé une peine de deux ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars à l'encontre des ex-walis de Skikda, Fawzi Ben Hocine et Derfouf Hadjri.

Les accusés sont poursuivis dans l'affaire de pillage du foncier touristique dans la wilaya de Skikda, pour abus de fonction, octroi d'indus privilégiés et dilapidation de deniers publics. **Haïd N.**